



## Retraites: Blanquer ne convainc ni les syndicats, ni les enseignants

Depuis plusieurs jours, Jean-Michel Blanquer déploie des trésors de communication pour convaincre les organisations syndicales et les enseignants fortement mobilisés du bien-fondé de la future réforme des retraites. Sans succès, alors que se profile la troisième journée de mobilisation. Jean-Michel Blanquer demande un acte de foi immense aux 870 000 enseignants du pays. Le ministre de l'éducation nationale leur réclame de lui faire confiance en acceptant une réforme des retraites qui les désavantage mais dont il promet de compenser les effets.

En vain, car l'éducation nationale reste très mobilisée pour faire valoir ses droits en cette troisième journée de manifestation nationale ce 17 décembre, à l'appel des syndicats (CGT, FO, FSU, CFDT, CFTC, Unsa et Solidaires et les organisations de jeunesse Fedelor, MNL, UNEF et UNL). 50 % des enseignants du premier degré se sont déclarés en grève, a annoncé leur principal syndicat, le Snuipp-Fsu.

Rien d'étonnant puisque, si la réforme devait s'appliquer telle quelle, ils seraient les grands perdants de la partie. Tout le monde, gouvernement inclus, le reconnaît.

Le ministre de l'éducation nationale s'échine à déminer ce dossier en jurant qu'il sanctuarisera la pension des enseignants par une augmentation salariale et l'octroi de primes. Les enseignants en touchent peu au regard des autres corps de la fonction publique. Or le nouveau système de retraite prendra en compte ces primes dans le calcul de la retraite.

Cependant, les organisations syndicales redoutent l'entourloupe. Elles réclament de longue date une revalorisation salariale mais sans contrepartie. En effet, les enseignants français perçoivent déjà un traitement plus faible que plusieurs de leurs homologues de l'OCDE et leur point d'indice est gelé depuis 2010, malgré un léger coup de pouce en 2016. Autant d'éléments qui compliquent l'adhésion à la solution de rechange proposée par Jean-Michel Blanquer.

L'alternative ministérielle ne soulève pas l'adhésion des différentes parties, et c'est un euphémisme, car les garanties présentées sont jugées insuffisantes. En clair, le ministre demande aux enseignants de lâcher la proie pour l'ombre, ce qui n'est pas envisageable. C'est peu ou prou le message envoyé par les organisations syndicales reçues vendredi 13 décembre et lundi 16 décembre pour des réunions bilatérales avec le ministre de l'éducation nationale.

Jean-Michel Blanquer aime se présenter comme un homme de dialogue. Il se donne six mois pour dégager un consensus avec les partenaires sociaux et pour aboutir à une «loi de programmation».

La tâche risque toutefois d'être ardue. Depuis son arrivée à la tête de l'éducation nationale en 2017, les syndicats expliquent que Jean-Michel Blanquer nourrit un goût limité pour la négociation et voient peu leur marge de manœuvre ici, même si la pression de la rue aide à créer un rapport de force.

À l'Unsa, minoritaire, on considère que ces échanges auraient dû avoir lieu il y a plusieurs mois. «C'était une réunion dense et franche, {...}, avec des enjeux précis posés sur la table, mais il nous manque encore des précisions et nous maintenons notre appel à la mobilisation mardi», a expliqué Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa.

Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT, rappelle, à la sortie de sa rencontre avec le ministre de l'éducation nationale, que son syndicat est «toujours enclin à la négociation». Elle détaille : «On a senti de la gravité et de l'écoute chez le ministre. Jusqu'à présent la négociation n'existait pas, on était reçus pour nous présenter des textes déjà écrits sur lesquels on ne pouvait qu'intervenir à la marge.»

Mais le Sgen-CFDT entend maintenir la pression et appelle à la mobilisation ce jour, car «l'âge pivot n'est pas acceptable» par exemple.

Et qu'il reste plusieurs inconnues sur le volet enseignant, comme le chiffrage précis, un calendrier d'étape ou les modalités de la revalorisation promise. «On a dit au ministre qu'on n'accepte pas que les compensations s'accompagnent d'une hausse du temps de travail ou d'une dégradation des conditions de travail. Il n'est pas question de mettre en place une prime de mobilité ou d'orientation aujourd'hui. Pour nous, ce n'est pas une option. Sans compter que les femmes sont désavantagées par le système de primes et font moins d'heures supplémentaires. Nous restons vigilants sur ces points», poursuit Catherine Nave-Bekhti.

Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire, espérait, comme ses homologues, un éclaircissement du ministre sur certains sujets. Elle craint que celui-ci utilise la réforme des retraites pour revenir sur le temps de travail des enseignants et redéfinir leurs missions. «Nous souhaitons une revalorisation mais pas liée aux retraites. On nous vend un troc mais là c'est perdant-perdant, on ne veut pas aggraver la souffrance des personnels», résume-t-elle.

Jean-Rémi Girard, secrétaire général du Snalc, confie pour sa part que cette réunion s'est tenue dans une «ambiance tendue» tant les questions restaient nombreuses à poser. À la sortie, les réponses ne sont pas plus claires. «Qu'il y ait une loi de programmation, on veut bien l'entendre, mais le problème, c'est ce qu'on met dedans», résume-t-il.

Le secrétaire général explique que son organisation préfère plutôt une revalorisation des indemnités plutôt que des primes, car celles-ci incluent les heures supplémentaires et que cela signifierait que les enseignants pourraient être incités à en faire plus.

«Est-ce que les indemnités vont être conditionnées à une évolution du statut avec une réduction des vacances, une augmentation des obligations de service ou même l'annualisation? Le ministre nous a dit que non, mais il nous semble qu'on n'a pas obtenu de garanties très claires. Le sujet n'est pas forcément la modification des obligations de services, et la question des vacances n'est pas au cœur du sujet, nous a-t-il répondu, ce qui n'est pas limpide.»

Jean-Rémi Girard considère encore que les retraites et la revalorisation sont deux sujets distincts : «On entend la notion d'occasion, on peut avancer des pions. Les plus anciens on en fait quoi? On est dubitatif sur le fait que ceux nés avant 1975 ne seront pas concernés par la réforme. Cela signifie-t-il qu'ils seront aussi peu ou pas concernés par la revalorisation?»

En définitive, le ministre n'a pas répondu aux inquiétudes du Snalc, mais «ça ne veut pas dire qu'en bout de course il n'y répondra pas. On a besoin d'engagements clairs sur l'entrée en négociation, on veut des réponses claires».

Francette Popineau, l'une des porte-parole du Snuipp-FSU, le principal syndicat du primaire, a trouvé le ministre «moins vaillant que d'habitude». Elle poursuit : «Il a reconnu que l'impact de

la réforme serait conséquent sur les enseignants.» Elle regrette que tout demeure flou et qu'aucun chiffre ferme ne soit confirmé.

«Il nous promet aussi qu'il y aura une loi pluriannuelle mais on sait qu'une loi se fait et se défait. Nous n'avons pas eu de réponse sur l'âge pivot. Il y a une mobilisation sans précédent mais les annonces sont bien maigres. Tout est confus, tout ressemble à du bricolage. Franchement, si Delevoye était parti avec sa réforme sous le bras, cela nous aurait arrangés.» La FSU appelle donc ses militants à poursuivre la mobilisation pour obtenir un retrait de la réforme.

«Vous nous écoutez parce que nous sommes dans la rue et que vous avez peur de la rue»

Le ministre s'est engagé, le 15 décembre sur RTL, à ce que les revalorisations interviennent progressivement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 jusqu'en 2037, année à partir de laquelle le personnel né avant 1975 partira en retraite.

Jusqu'à lors, le ministre de l'éducation nationale s'était refusé à donner un chiffre. C'est chose faite. L'investissement devrait être de l'ordre de 10 milliards d'euros. Une somme qui étonne, car début octobre Emmanuel Macron déclarait à Rodez : «Si je voulais revaloriser, c'est 10 milliards.»

Il avait ajouté : «On ne peut pas mettre 10 milliards demain, c'est vos impôts. C'est le déficit, c'est la dette pour nos enfants. » Le président de la République avait expliqué qu'il fallait plutôt « repenser la carrière » et « mieux payer » les enseignants. Mais, en échange, il avait émis l'idée qu'il faudrait « du coup, parce qu'on paie mieux, peut-être qu'on change aussi le temps de travail et la relation au travail ».

Ces propos nourrissent les craintes des syndicats et des enseignants. Ces primes seront-elles accordées au mérite comme le craignent de nombreux enseignants? «Pas nécessairement. Ce n'est pas "faites ceci, vous aurez une prime". Par ailleurs le mérite ne fait pas peur aux enseignants. Ils sont entrés dans la carrière par concours. Quoi de plus méritocratique? En revanche, oui, une redéfinition du métier permettra de valoriser leur travail caché, celui qui se passe en dehors des heures de cours.»

Jean-Michel Blanquer a expliqué que cette réforme allait faire «entrer l'école dans le XXI<sup>e</sup> siècle». Déjà, il employait cette expression dans sa lettre adressée aux organisations syndicales mi-novembre : «Cette discussion devra prendre place dans le cadre d'une approche plus globale permettant de définir ce que sera le métier d'enseignant au XXI<sup>e</sup> siècle.»

Et c'est bien là tout le problème. Personne ne comprend ce que cela signifie concrètement. Les primes promises seront-elles conditionnées à des contreparties comme une réduction des vacances ou encore une extension du service demandé aux enseignants?

Ces craintes trouvent aussi leur source dans les écrits passés de Jean-Michel Blanquer qui a toujours expliqué vouloir redéfinir le métier en mettant, par exemple, en place des primes au mérite ou en touchant au volume d'heures hebdomadaires réalisé par les enseignants, la fameuse annualisation du temps de service, un vieux serpent de mer des débats éducatifs.

Ces derniers jours, à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation contre la réforme des retraites, le gouvernement a pourtant sorti l'artillerie lourde pour convaincre. Les passages télévisés et radio du ministre de l'éducation nationale se sont multipliés.

Le 13 décembre au soir, Édouard Philippe et Jean-Michel Blanquer sont même descendus dans l'arène en personne en allant à la rencontre d'une petite centaine d'enseignants, de tous degrés, à

Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Tout a été fait pour maîtriser la soirée, animée par le bien connu Jean-Marc Huart, ancien directeur général de l'enseignement scolaire au ministère, nommé recteur de Nancy-Metz en juillet 2019. Les enseignants ont été soigneusement sélectionnés et certaines questions éludées. Certains se sont plaints du peu d'interactivité du débat qui a très vite viré au monologue. Quelques huées se sont parfois élevées.

Dans le gymnase du lycée Georges-de-la-Tour, les deux hommes politiques se sont évertués à expliquer le bien-fondé de la réforme deux heures durant à un public circonspect devant un mur fissuré, offrant ainsi une allégorie parfaite de ce moment.

Plus que jamais, le gouffre entre le premier ministre, le ministre de l'éducation nationale et le public, volontiers chahuteur, est apparu béant. Les enseignants sont venus raconter les conditions difficiles d'exercice de leur métier, les ministres leur parlent des nécessaires évolutions de celui-ci et de leur statut sans même sembler comprendre ce qui se noue dans cette salle.

Tout juste Édouard Philippe jouera-t-il la carte de la flatterie – «Je suis le seul qui n'ait pas réussi dans ma famille, je n'ai pas fait enseignant» – pour tenter de créer une connivence avec l'auditoire. Jean-Michel Blanquer rappellera pour sa part, comme souvent, que son premier métier est professeur.

Et ce ne sont pas les éléments de langage distillés à foison pour rassurer qui vont y changer quoi que ce soit tant le passif est lourd entre Jean-Michel Blanquer et les enseignants. «Les pensions ne baisseront pas, c'est à souligner dix fois, ni pour ceux nés avant 1975 ni pour ceux nés après. Ce sera écrit dans la loi, ce sera vérifiable», insiste le locataire de la rue de Grenelle.

«On a une dizaine d'années et parfois un peu plus pour revaloriser les enseignants », jure Édouard Philippe. Les ministres s'engouffrent alors dans un tunnel de réponses, absconses parfois. Dans l'assistance, certains discutent entre eux et n'écoutent plus cet exposé.

Édouard Philippe a précisé vouloir retoucher le statut des enseignants et «travailler sur la fin de l'activité professionnelle pour que le système actuel – travailler ou ne plus travailler – soit moins binaire » avec un temps partiel plus favorisé. Les enseignants, après avoir « liquidé » leurs droits à la retraite, pourraient « choisir une autre activité, ou la même autrement ». « Le sujet des fins de carrière est essentiel », confirme Jean-Michel Blanquer, qui veut les « personnaliser ».

Sur la convoitée revalorisation, Jean-Michel Blanquer évoque en particulier des «augmentations de primes». «Ah non, pas des primes! Des salaires!», réclament les enseignants. Le ministre essaie de tempérer : «Ne faisons pas de fétichisme sur les primes.» Il répète que «prime ne veut pas dire conditionnel» ou assure que «la prime peut être quelque chose d'universel pour les professeurs ».

Le dialogue de sourds se confirme quand une enseignante du lycée Frédéric-Chopin se montre très critique au micro et emporte l'adhésion de ses collègues qui applaudissent avec vigueur : «Au lycée notre avis n'a pas été pris en compte pour la réforme. Il n'a pas été pris en compte lors de la mise en place du plan 4.0 qui est une aberration [un programme pour le numérique mis en place par le rectorat dans les lycées – ndlr]. Comment voulez-vous que nous vous croyions quand vous dites que vous allez prendre en compte notre avis? Vous ne nous écoutez pas parce que vous pensez qu'on a des choses intéressantes à vous dire. Vous nous écoutez parce que nous sommes dans la rue et que vous avez peur de la rue. »

Édouard Philippe la détrompe avant de s'éclipser, car il est attendu à Paris pour une réunion. Il laisse Jean-Michel Blanquer se démener seul face à des enseignants inquiets et mécontents qui ne l'applaudiront pas à l'issue de la rencontre.